

PLANIFICATION

Réouverture et reprise des activités administratives

OBJECTIF

L'objectif de ce document est d'établir les étapes de reprise des activités administratives dans les deux (2) points de service ainsi que de la Boutique Scoute et Plein Air (BSPA). Et ce, en respectant la planification et recommandations du déconfinement de la Santé Publique, des instances gouvernementales, municipales et de l'Association des Scouts du Canada.

PORTÉE

La portée de cette politique s'applique aux employés du District présent dans les points de services. Par le fait même, elle s'applique à toutes personnes qui utilisent un service ou la BSPA du District.

DÉFINITION

Activité administrative : Activités qui ne sont pas liées à l'animation ou à la gestion des groupes, des unités ou de leurs membres.

DESCRIPTION

NOTE IMPORTANTE :

La planification de la reprise des activités peut changer sans préavis et elle est conditionnelle aux consignes de sécurité mises en place selon l'évolution de la crise.

PHASE I 10 au 14 août 2020

- Retour des employés pour la préparation à la réouverture aux membres et au public.
NOTE : Les points de service et le BSPA NE seront PAS ouverts durant cette période.

PHASE II 17 au 21 août 2020

- Ouverture aux membres Scouts des points de service et de la Boutique Scoute et Plein Air.
Se référer à la section "consignes de sécurité" de la présente politique pour le détail des consignes de sécurité à suivre pour les points de service et BSPA.
NOTE : Les points de service et la BSPA NE seront PAS ouverts AU PUBLIC durant cette période.

PHASE III 24 août 2020

- Ouverture officielle des points de service et de la Boutique Scoute et Plein Air.
Se référer à la section "consignes de sécurité" de la présente politique pour le détail des consignes de sécurité à suivre pour les points de service et BSPA.



PLANIFICATION

Réouverture et reprise des activités administratives

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

La liste des consignes de sécurité pour les points de services et BPSA est décrite dans un document séparé pour faciliter la diffusion, la mise à jour et la consultation.

Pour consulter la liste des consignes de sécurité à suivre, se référer aux politiques :

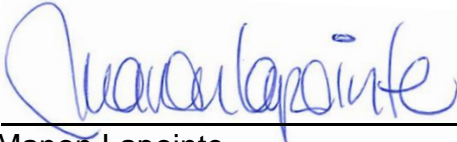
- PDE-021 : Consignes de sécurité - Point de service Sherbrooke.
- PDE-022 : Consignes de sécurité - Boutique Scoute et Plein Air.
- PDE-023 : Consignes de sécurité - Point de service Victoriaville.

DIFFUSION

Une copie sera envoyée par courriel à l'ensemble des membres actifs du District.
Une copie sera affichée sur le site Internet dans la section centre de ressources.

NOTE IMPORTANTE

L'utilisation du masculin ou du féminin dans le présent texte est seulement pour alléger la politique et pour faciliter la lecture et la compréhension du lecteur et non pour attribuer un genre au terme.

Préparé par : 
Manon Lapointe
Présidente du Conseil d'administration

Approuvé par le conseil d'administration lors de la séance du 13 août 2020.
Mise en application à partir du 13 août 2020.